

La résilience de la spécificité montagne

Repères

- En psychologie, la résilience est la capacité à vivre, à réussir et à se développer en dépit de l'adversité.
- En France, Boris Cyrulnik a popularisé le concept de résilience à partir de l'observation de différentes populations confrontées à l'adversité.
- Selon le neuropsychiatre, le malheur n'est pas une destinée. Le succès de cette notion de résilience tient à ce message d'espoir.
- Sur ce thème, Boris Cyrulnik est l'auteur de plusieurs ouvrages qui ont connu un grand succès, dont *La résilience, ou comment renaitre de sa souffrance* (Éditions Fabert).
- Vendredi 20 octobre, à Forcalquier, en ouverture de la 3^e table ronde, le grand témoin, Julien Denormandie, a estimé que le mot « résilience » était « fondamentalement bien adapté à la montagne ».

Sortir par le haut des situations les plus compliquées



Fait exceptionnel, le secrétaire d'État Julien Denormandie (au centre), en tant que grand témoin, est intervenu tout au long de la table ronde et a ainsi alimenté de nombreux échanges avec le public.

Divers exemples concrets et prometteurs ont illustré le dynamisme et l'esprit d'innovation des élus de la montagne ainsi que les atouts de leurs territoires.

Quoi de mieux pour parler de résilience que de commencer par revisiter l'histoire ? Pierre Hérisson, sénateur honoraire et conseiller de la ville nouvelle d'Annecy, fait volontiers référence aux rôles de visionnaire et d'instigatrice d'expérimentations de l'Association nationale des élus de la montagne. Pierre Hérisson avait ainsi à cœur de célébrer la naissance et la croissance de la ville nouvelle d'Annecy qui vient de prendre du galon et de grandir de 50 000 à plus de 120 000 habitants. Elle y a gagné le classement « zone de montagne ». En parallèle, Grenoble a engagé une initiative partenariale pour faire de la plus grande métropole alpine « la métropole montagne ». Grenoble-Alpes-Métropole a vu le jour le 1^{er} janvier 2015 et, aujourd'hui, son président Christophe Ferrari n'en démord pas : « Nous sommes montagnards et, chez nous, tout le monde – urbains comme ruraux – considère que le développement est un sujet collectif. Et, effectivement, cette dynamique-là nous porte tous. »

La montagne, une chance pour la ville ? « Il ne faut jamais perdre de vue, approuve Julien Denormandie que la résilience ce n'est

pas uniquement se demander comment on fait pour combler des difficultés parce que, si on fait cela, nous sommes toujours tirés vers le bas ». Il faut être créatif et entreprenant mais comment s'y prendre pour être toujours résilient lorsque des dangers, sans cesse, menacent : transitions en tout genre, chômage, accès au numérique, gestion des politiques publiques – comme celle de l'eau et de l'assainissement – et tant d'autres adversités encore ?

Pour Robert Casadebaig, le bon sens des élus de la montagne a de tout temps constitué un atout maître : « Quand on raisonne utilement et quand on est pragmatique, on ne peut qu'avancer », argue-t-il. Le maire de Laruns, dans les Pyrénées-Atlantiques, est bien placé pour l'exprimer. Sa commune est la troisième commune la plus étendue de France avec 25 000 hectares pour 1 230 habitants, bénéficiant des ressources d'un barrage hydroélectrique construit dans les années 1920.

« Un siècle après, nous nous trouvons avec un outil économique et industriel transformé en outil touristique majeur (100 000 visiteurs en période estivale). C'est dire la

Grand témoin :

• **Julien Denormandie**, secrétaire d'État auprès du ministre de la Cohésion des territoires.

Intervenants :

- **Jean-Félix Acquaviva**, député de la Haute-Corse, président du comité de massif de Corse.
- **Robert Casadebaig**, maire de Laruns (Pyrénées-Atlantiques).
- **Christophe Ferrari**, président de la métropole Grenoble-Alpes-Métropole.
- **Pierre Hérisson**, sénateur honoraire de la Haute-Savoie, conseiller municipal de la commune nouvelle d'Annecy.
- **Jean Launay**, président du Comité national de l'eau.
- **Guy-Pierre Sachot**, directeur du développement territorial du Groupe La Poste.

Animateur : Laurent Surbeck

nécessité que nous avons de garder nos offices de tourisme au plus près de nos territoires. »

Vivre, réussir, se développer malgré les vents contraires, mener avec pertinence les adaptations et convaincre, la partie n'est jamais gagnée d'avance. Ce qui a fait dire à Jean Lassalle : « Si nous n'avions pas l'ANEM, nous ne nous ferions plus entendre du tout, faisons attention à cela ».

Jean-Félix Acquaviva, député et président du comité de massif de Corse qui s'insurge contre le « non-respect du statut qui permet à la Corse d'adapter les normes et règle-



Depuis la salle, Francis Cros, vice-président de la FNCOFOR, plaide en faveur de la filière bois comme outil de résilience.

► Troisième table ronde

ments (loi du 22 janvier 2002) si elle en fait la demande à l'État. »

L'adaptation aurait des limites ? Ou de simples défaillances ? « Il faut davantage de dialogue, de la méthode et puis aussi du transfert de responsabilité sur des choses qui ne peuvent pas être décidées par Paris », prône Jean-Félix Acquaviva.

Pour Jean-Launay, président du Comité national de l'eau, « le pire serait de ne rien faire. Entre le *statu quo* et les transferts massifs et obligatoires, je pense qu'il y a une ligne médiane qui doit s'appuyer sur l'expérimentation ». Ce qui l'amène toutefois à affirmer s'agissant du transfert des compétences eau et assainissement aux intercommunalités d'ici 2020, qu'il faut s'attacher à trouver le bon niveau de maîtrise d'ouvrage, tout en ajoutant, « je ne suis pas sûr que le niveau de l'EPCI soit le plus judicieux. »

Pour sa part, Guy-Pierre Sachot, directeur du développement territorial, a exposé la méthode employée par le Groupe La Poste pour surmonter les « trois visages » du choc traumatique qu'il subit à cause de l'effondrement du flux de courrier depuis plus

« Il faut davantage de dialogue, de la méthode et puis aussi du transfert de responsabilité sur des choses qui ne peuvent pas être décidées par Paris. »

de dix ans, la baisse inhérente des activités dans l'ensemble des points de contact du réseau et la baisse des taux d'intérêt. Pour s'adapter à cet envi-

ronnement mouvant, avec des évolutions technologiques qui pèsent sur les services à rendre et la façon de les rendre, La Poste s'efforce de transformer les contraintes en opportunités. Le Groupe échange d'abord avec l'ensemble des parties prenantes pour susciter leur compréhension et obtenir ensuite leur adhésion sur un certain nombre de pistes de transformations.

La démarche vers la résilience ainsi exposée semble logique et claire mais toutes les situations critiques que peuvent connaître les territoires de montagne n'en bénéficient pas forcément. Et ce, en dépit de leur gravité ou de leur urgence ; à l'image des deux exemples que donnait Robert Casadebaig dans ses propos de conclusion, et sur lesquels il entendait attirer l'attention des ministres présents. D'une part, il s'est inquiété du danger d'une sous-exploitation de nos forêts et du maintien des circuits courts ainsi que de nos scieries – ajoutant au tableau les problèmes d'embacles qui se posent aux élus du fait de l'état déplorable de nos rivières. D'autre part, il a pointé l'inertie en matière de renouvellement des concessions hydroélectriques, alors même que nous disposons d'opérateurs connus qui sont disposés à investir.

À Julien Denormandie, le mot de la fin : « Nous devons essayer de nous demander quelles sont les solutions que nous pouvons apporter et comment nous pouvons saisir les opportunités qui se présentent. » Autrement dit : élus de la montagne, soyez résilients.

LE FACTEUR HUMAIN

« Ce qui nous importe, c'est le service rendu et moins les structures qui le rendent. Le facteur peut aussi être quelqu'un qui apporte du service dans la transition énergétique et qui aide tout un chacun à s'interroger sur le fait de savoir si, par exemple, son logement est trop « énergivore ». Le facteur aide à la prise de conscience. »

Guy-Pierre Sachot,
directeur du développement territorial
du Groupe La Poste.



UNE PRATIQUE PÉNALISANTE

« Le modèle français de gestion de l'eau, auquel nous sommes attachés, date de 1964. Nous sommes devant une fiscalité écologique dédiée, des redevances qui sont payées par les suppléments sur la facture d'eau du consommateur essentielle-ment, et je trouve que cette pratique est pénalisante pour la fiscalité écologique et pour le financement des politiques de l'eau. »

Jean Launay,
président du Comité national de l'eau.



LES PROBLÈMES DE LOGEMENT

« En laissant aux copains les populations qu'on ne voulait pas chez soi, nous avons organisé une fracture territoriale fondamentale dont nous payons les conséquences en permanence. Et cela existe également parmi les populations saisonnières. Voilà un champ de travail qui reste largement à investir et je serais heureux que lors d'un prochain congrès de l'ANEM, nous ayons un compte rendu des avancées qui ont été obtenues. »

Louis Besson,
premier président de l'ANEM.



LE TRANSFERT OBLIGATOIRE

« Nous sommes dans une intercommunalité de 44 communes, très éparpillées, avec des montagnes qui s'élèvent jusqu'à 2 800 mètres, et avec une mutualisation qui est excessivement compliquée. Que ce soit sur l'eau potable ou sur l'assainissement, la perspective du transfert obligatoire de ces compétences en 2020 nous inquiète. »

Maryse Barthélémi,
maire de La Valette (Sud Isère).



LE TRANSPORT EN COMMUN

« Nous sommes très présents dans le Trièves, avec l'Association Grenoble-Veynes, parce qu'on parle de nous fermer cette voie ferrée qui permet pourtant un accès entre le domicile et le lieu de travail plus aisé ; l'entrée de Grenoble étant extrêmement embouteillée. D'autre part, dans tous nos pays de montagne, nous avons des chemins de fer qui ne sont pas seulement des chemins de fer touristiques mais également des chemins de fer utiles, principalement quand ils montent et que la route est fermée. On devrait y repenser. »

Jean-François Helly,
maire de Prébois dans le Trièves
(Sud Isère).

